

PROGRAMME DE FORMATION

Mes Parcelles Perfectionnement PPF

<u>OBJECTIFS :</u>	Être capable de réaliser son plan prévisionnel de fumures (PPF) sur l'outil Mes Parcelles.
<u>PRE-REQUIS :</u>	
<u>PUBLIC :</u>	Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux - cotisants de solidarité
<u>LIEU :</u>	Chambre d'Agriculture de l'Hérault St PONS DE THOMIERES
<u>DATES :</u>	Mardi 17 Mars 2015
<u>RESPONSABLE STAGE :</u>	Gaëlle ROMAN-FAURE ☎ 06.40.21.60.73
<u>INTERVENANTE :</u>	Gaëlle ROMAN-FAURE, conseillère Mes Parcelles
<u>MOYENS PEDAGOGIQUES :</u>	Exposé participatif – démonstration – exercices pratiques
<u>DUREE :</u>	7 heures
<u>COUT :</u>	230 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter.
<u>ATTESTATION :</u>	Une attestation de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.

1ère JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

09h30 – 17h30 : Intervenante : Gaëlle ROMAN-FAURE, conseillère Mes Parcelles

Tour de table : présentation des stagiaires, de leurs attentes par rapport à la formation.
Mise à jour de la cartographie.

- Découpe des parcelles,
- Modification des points d'îlots et parcelles,
- Renseignement des fiches parcellaires.

Enregistrement des interventions (temps de travaux, matériels, main d'œuvres, parcelles...).

Les différents éléments permettant la gestion des stocks :

- Définir une date de début de stock,
- Les factures,
- L'inventaire des stocks.

Les éléments constitutifs d'un plan prévisionnel de fumure :

- Les îlots,
- Les surfaces,
- La culture,
- Les quantités prévues d'azote et de phosphore,
- Les rendements prévisionnels...

Les différents éléments de réglementation en fonction des cahiers des charges.

Les différents éléments constituant le paramétrage : types de sol de l'exploitation et des engrais utilisés pour la campagne.

Adaptation des éléments au cas de son exploitation avec saisie des doses d'azotes, de phosphores, et des rendements prévus.

Création du plan prévisionnel de fumure de son exploitation.

Evaluation de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à Gaëlle ROMAN FAURE - Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs A - Mas de Saporta CS 10010 - 34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 20. 88.99 - Fax : 04.67.20.88.95 - roman-faure@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____ Tél _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Date et lieu de naissance _____

Adresse mail : _____

Production principale : _____

Numéro SIRET : _____

Participera à la formation :

« Mes parcelles » :
Perfectionnement PPF

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP) : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCALIM Autre fonds (à préciser)

prise en charge de la formation :

Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux et cotisants solidaires qui cotisent au fonds de formation VIVEA auprès de la MSA:

- La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations.

Pour les personnes en cours d'installation :

- Une attestation de votre Point Info installation devra être fournie à l'inscription.

Pour les cotisants solidaires qui ne cotisent pas pour le fonds de formation VIVEA:

- le coût de la formation restera à votre charge.

• **Pour les salariés :**

- **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21

Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____

Signature